La société canadienne entre 1745 et 1820

Dossier documentaire – Les évènements



COMMISSION SCOLAIRE DES DECOUVREURS

Images et textes tirés de Recitus

Contenu

LA CONQUETE	2
LES GOUVERNEURS	3
LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE	4
L'ACTE CONSTITUTIONNEL	4
L'ARRIVÉE DES LOYALISTES	4
LES LOYALISTES	5
LA CRÉATION DU PARLEMENT	5
LE BLOCUS NAPOLÉONIENS	6
LA CANALISATION	6

La société canadienne entre 1745 et 1820

Dossier documentaire - Les évènements

La conquête

La paix, mais pas pour longtemps...

Entre 1713 et 1744, les colonies françaises et anglaises d'Amérique vivent une période de paix. Mais la guerre n'est pas loin... Les colonies anglaises veulent s'étendre à l'ouest des Appalaches, dans la vallée de l'Ohio, sur le territoire des français. C'est en 1756 que la Guerre de Sept Ans est officiellement déclarée.

Les forces en présence

L'Angleterre choisit de concentrer tous ses efforts pour prendre la Nouvelle-France. 20 000 soldats anglais partent au combat. Les Français sont environ 7 000 combattants. Les Anglais jouissent donc d'un grand avantage en nombre. De plus, la marine anglaise domine complètement les mers et empêche la France d'envoyer des troupes additionnelles.

Impossible d'afficher le contenu Flash. Veuillez vous assurer que votre fureteur supporte cette fonctionnalité.



La conquête de la Nouvelle-France

Les soldats de Nouvelle-France gagnent quelques batailles mais ne reçoivent aucune aide de la France. Après avoir pris la forteresse de Louisbourg en 1758, les Anglais bombardent la ville de Québec pendant tout l'été 1759. Ils gagnent la bataille des Plaines d'Abraham et capturent la ville. Au printemps 1760, Français et Anglais attendent de voir quel drapeau flottera sur les premiers navires qui remonteront le fleuve. Ce sont les Anglais qui gagnent cette course. Montréal est capturé en septembre 1760. Le gouverneur Vaudreuil brûle le drapeau français pour confirmer la défaite. Les Anglais ont conquis la Nouvelle-France.

En 1763, les Anglais et les Français signent un traité qui confirme que la Nouvelle-France est désormais une colonie anglaise. Les 55

000 Français sont maintenant dirigés par des anglophones.

Pour en savoir plus sur la Conquête : http://1759.ccbn-nbc.gc.ca/

Les gouverneurs

Le régime britannique

Après la conquête de la Nouvelle-France par la Grande-Bretagne, les Français et les Anglais doivent apprendre à vivre ensemble, ce qui n'est pas toujours facile. Les dirigeants britanniques croient qu'il faut assimiler les Canadiens en les forçant à adopter la langue, les coutumes, les lois et la religion de la nouvelle métropole. Les gouverneurs reçoivent des instructions précises à ce sujet : toute personne qui occupe un poste important dans le gouvernement doit prêter serment à la couronne britannique et adopter la religion protestante. Ainsi, la plupart des Canadiens, qui sont catholiques, sont exclus de ces postes. Les institutions catholiques perdent également toute reconnaissance officielle, ce qui fait que l'Église ne peut plus collecter la dîme, par exemple.

Des gouverneurs flexibles

La structure du nouveau gouvernement est très semblable à celle de la Nouvelle-France. La colonie est dirigée par un gouverneur qui a beaucoup de liberté dans la manière d'appliquer la loi. **James Murray** est nommé gouverneur de la province de Québec en 1763 et constate qu'il n'est pas possible d'assimiler si rapidement les Canadiens parce qu'ils forment 99% de la population. Il décide donc d'être plus flexible en leur permettant d'occuper certains postes, comme celui d'avocat, sans renoncer à leur religion.

Guy Carleton prend la relève de Murray en 1766 et poursuit son œuvre. Il pense qu'il n'est pas possible d'assimiler les Canadiens à moyen terme. Pour lui, il serait plus facile de gagner la confiance et la loyauté des Canadiens en leur permettant de garder leur religion et leurs traditions. C'est d'ailleurs ce qui arrive lorsque l'Acte de Québec est adopté en 1774 entraînant les changements suivants :

- le droit d'exercer la religion catholique;
- le droit pour l'Église de percevoir la dîme;
- le droit d'occuper des postes de fonctionnaire sans renoncer sa religion;
- le rétablissement des lois françaises.

La révolution américaine

La guerre

Le 4 juillet 1776, les 13 colonies anglaises déclarent leur indépendance. Elles ne veulent plus être dirigées par l'Angleterre. La guerre éclate entre la métropole et ses colonies. Cette guerre sera gagnée par les 13 colonies qui deviennent les États-Unis d'Amérique.

Pour quelles raisons une colonie entre-t-elle en guerre contre sa métropole ?

La principale raison : l'Angleterre veut faire payer les frais de la Conquête en imposant des taxes. Les 13 colonies n'en veulent pas. À Boston, au lieu de payer une taxe sur le thé, les colons préfèrent jeter la cargaison d'un navire à la mer.

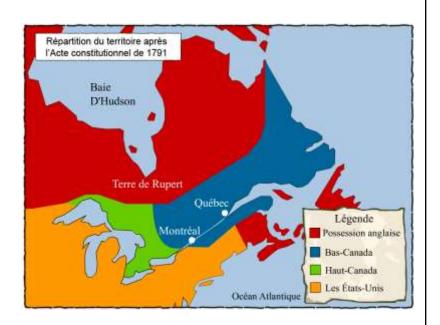
Les conséquences

La Révolution américaine transforme complètement l'Amérique du Nord. Le nouveau pays occupe tout l'espace entre l'océan Atlantique et le Mississippi au sud des Grands Lacs. Les colons qui veulent quitter les États-Unis pour rester fidèles à l'Angleterre viennent en grand nombre dans ce qui deviendra le Canada. On les appelle les « Loyalistes ». Ils vont transformer la vie des francophones d'ici.

L'acte constitutionnel

L'arrivée des Loyalistes

Après la guerre d'indépendance des États-Unis, les Loyalistes se sont majoritairement installés au nord du lac Ontario et du lac Érié (la province de l'Ontario aujourd'hui). Ils ont profondément transformé le visage du Canada. Les Loyalistes ont une langue différente de la nôtre (l'anglais), un mode de vie différent (les cantons) et une façon différente de faire de la politique (ils veulent une chambre d'assemblée). C'est pour ces raisons que l'Angleterre adopte l'Acte constitutionnel en 1791.



Le territoire et la langue

L'Acte constitutionnel sépare la province de Québec en deux parties : le Haut-Canada (le sud de l'Ontario), avec une majorité d'anglophones, et le Bas-Canada (le sud du Québec), avec une majorité de francophones. Dans le Bas-Canada, quelques anglophones s'installent à Québec, à Montréal et dans les Cantons de l'Est.

Le droit de vote

Grâce à l'Acte constitutionnel, on a maintenant le droit de vote dans le Bas-Canada. La population vote pour ses députés qui ont le devoir d'administrer la colonie en retour. C'est la première fois qu'on expérimente la démocratie au Canada. Cependant, les députés élus par la population vont rapidement comprendre que la colonie est toujours dirigée par l'Angleterre.

Les Loyalistes

Avant 1776, les Anglais avaient conclu que la vallée du Saint-Laurent resterait française, car les colons de langue anglaise préféraient s'établir dans les Treize Colonies. La Révolution américaine change complètement la situation. À partir de 1783, les Treize Colonies forment un nouveau pays, les États-Unis. Ceux qui veulent rester fidèles au roi doivent quitter leur maison, leur village et se rendre en territoire britannique. Ce sont les Loyalistes.

En quittant les États-Unis, ils ont été harcelé et chassé par leurs anciens voisins qui avaient choisi de créer un nouveau pays. Ils viendront en grand nombre dans la Province of Quebec. Pour ne pas partager une colonie avec les franco-catholiques de la vallée du Saint-Laurent, ils obtiennent la création du Haut-Canada en 1791 avec l'adoption de l'Acte constitutionnel.

Enfin, quelques-uns choississent quand même le Bas-Canada. Ils s'installent dans le Haut-Richelieu et obtiennent la création d'une nouvelle zone divisée, non pas en seigneuries, mais en cantons, les Cantons-de-l'Est.

La création du parlement

Le Bas-Canada est une des colonies de l'Amérique du Nord britannique. Conquise depuis 60 ans, c'est toujours la seule colonie britannique à majorité française.

La colonie doit toujours fournir des matières premières aux manufactures anglaises : du blé, du bois, du poisson, des fourrures. En retour, le Bas-Canada reçoit des produits fabriqués en Grande-Bretagne ou provenant d'autres colonies : des tissus, des objets de métal, du sucre, du thé.

Du temps de la Nouvelle-France, en 1745, c'est la France qui était la métropole et il n'y avait pas de parlement. Le roi de France avait le pouvoir absolu dans la colonie. En 1820, il y a un système parlementaire au Bas-Canada qui ressemble beaucoup à celui de la Grande-Bretagne. Par contre, la Grande-Bretagne a toujours le dernier mot dans l'administration de la colonie et son représentant au Canada, le gouverneur, peut bloquer les lois votées par l'Assemblée législative. D'ailleurs, certains députés commencent à réclamer le gouvernement responsable, c'est-à-dire que toutes les décisions concernant le Bas-Canada soient prises par les députés élus par le peuple.

Aujourd'hui

Ce système parlementaire ressemble à celui encore en vigueur aujourd'hui au Québec et au Canada, à la différence que les décisions prises par les députés ne doivent plus être approuvées par la Grande-Bretagne. Il y a toujours un gouverneur général, mais son pouvoir n'est que symbolique.

Le blocus napoléoniens

De 1803 à 1815, la Grande-Bretagne et la France sont en guerre. Napoléon, l'empereur de la France, impose un « blocus continental » contre la Grande-Bretagne en 1806 qui empêche tout commerce avec le reste de l'Europe jusqu'à la fin de la guerre. La Grande-Bretagne s'approvisionne donc en bois au Canada durant cette période. De plus, elle a besoin de beaucoup de bois pour construire des navires de guerre. Cette situation stimule beaucoup l'industrie du bois qui devient rapidement la plus importante au Canada

La canalisation

Le canal Lachine pour mieux se déplacer

Bonjour, je m'appelle Chantal. Je vous souhaite la bienvenue à cette visite des installations du canal Lachine. Je serai votre guide.

Tout d'abord, quelqu'un peut-il me dire en quelle année le canal a été inauguré?

C'est en 1825. Après avoir été fermé au trafic maritime en 1970, le canal a été rouvert à la navigation de plaisance en 2002.

Mais pourquoi a-t-on construit un canal à cet endroit?

Très bonne question, le canal Lachine a été construit dans le but de contourner les rapides sur le fleuve Saint-Laurent à l'ouest de l'île de Montréal. Ces rapides empêchent les bateaux de passer pour aller en amont de Montréal.

Pourquoi, selon vous, les gens ont-ils senti autrefois le besoin d'aller naviguer plus haut sur le Saint-Laurent?

Vous vous rappelez la province à l'époque, qu'on nomme aujourd'hui Ontario? Oui, le Haut-Canada.

À cette époque, beaucoup d'immigrants anglais sont allés s'installer au Haut-Canada. Rapidement, l'agriculture y est devenue importante. Les gens voulaient alors exporter des denrées, comme le blé.

Il devenait donc nécessaire de construire un canal pour faciliter le transport des marchandises. Les marchands et le gouvernement du Bas-Canada ont donc décidé de payer pour la construction du canal Lachine. Le canal Lachine était un canal parmi un réseau de canaux qui permettaient aux bateaux de rejoindre les villes de la région des Grands Lacs.

Plusieurs industries se sont installées sur les bords du canal Lachine à Montréal parce qu'il était facile d'expédier des marchandises. Le secteur du canal est devenu une zone industrielle importante au 19esiècle. On a également utilisé l'énergie hydraulique du canal pour faire fonctionner des moulins.